



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA 2FOPEN-JS SAISON 2013/2014

11 Mars 2015 à Parçay-Meslay

Présents :

- Comités départementaux présents : **24**
- Comités départementaux représentés : **26**
- Comités départements non représentés : **9**
- Ligues présentes ou représentées : **2**
- Ligue non représentée : **1**

ORDRE DU JOUR

Ordre du Jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
2. Intervention du bureau de vote déjà élu
3. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale de mars 2014
4. Présentation du rapport moral par le Président
5. Présentation du rapport d'activités par la Secrétaire Générale
6. Discussion
7. Vote du rapport moral et du rapport d'activités
8. Présentation du bilan financier par l'Expert-Comptable et le Trésorier
9. Discussion
10. Vote du bilan financier
11. Election au Comité Directeur (2 postes à pourvoir)
12. Licences saison sportive 2015-2016
13. Conventions d'Objectifs 2015 et aides aux départements
14. Vote du budget prévisionnel 2015
15. Projets pour 2015-2016
16. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président, Claude DRAZEK,

- remercie toutes les personnes présentes,
- fait état des personnes excusées et représentées et déclare la séance ouverte.

INTERVENTION DU BUREAU DE VOTE

La commission électorale :

- fait état des voix présentes, représentées et absentes ;
- propose le vote à main levée, accepté à l'unanimité.

Elle informe l'Assemblée générale que le quorum est atteint, représentant ainsi 94,28 % de votants. L'unanimité des voix exprimées est donc de 8 846.

Total des Voix : 9 382
Voix présentes ou représentées : 8 846

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Saison 2012/2013

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale – Saison 2012-2013 est soumis au vote

VOTE SUR L'APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU AG 2012/2013

POUR : 8846
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Le compte rendu de l'AG est adopté.

RAPPORT MORAL par le Président, Claude DRAZEK

Chers amis, chers collègues,

10 ans ...voici déjà 10 ans que la 2FOPEN-JS est installée dans cette Maison des Sports et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'un long mais passionnant chemin a été parcouru depuis cette date, à savoir :

- De **3 500** licenciés, nous sommes passés à près de **10 000**
- Les **45** CD sont presque devenus **60**...
- Et de **75** € en caisse, nos fonds associatifs, comme le montrera le bilan financier, s'élèvent désormais à plusieurs milliers d'euros...

L'an dernier, il est vrai, et nombreux me l'on dit, je dressais un tableau un peu sombre quant à l'avenir de notre fédération. Et pourtant, après un plan « d'action » jugé drastique par certains (Augmentation des licences, baisse des aides à projet...), nous avons réussi à rendre un plus vert des indicateurs qui semblaient au rouge.

6 grands axes animent, nationalement, les efforts à fournir pour poursuivre notre développement et assurer la pérennité de notre fédération :

1 – Convention MGEN :

- Il nous faut répondre à la mission que nous a confiée notre mutuelle et satisfaire à la confiance qu'elle nous a manifestée et qui contribue largement à notre développement, à savoir - favoriser et organiser les APS et sorties /voyages en toute légalité dans des conditions juridiques qui correspondent aux codes du sport et du tourisme.

- En ce qui concerne les APS, le processus est maintenant ancien et bien en place
- En ce qui concerne le tourisme, nous avons donc mis en œuvre le processus d'immatriculation qui a fait l'objet de la réunion d'hier dont il faut saluer la qualité des échanges et sur lesquels nous reviendrons au cours de cette assemblée. Certes, les contraintes et motivations ne font pas l'unanimité au sein de nos collègues retraités... entraînent crispations parfois... interrogations souvent.
- On trouvera dans certaines structures ce que l'on ne trouve pas dans d'autres et vis et versa (UFOLEP - retraites sportives – Arts et Vie - FFRP...)... 2FOPEN-JS = Tout sous le même toit.
- La balle sera donc bientôt dans le camp des CD qui opteront, ou pas, pour l'extension de cette immatriculation tourisme que nous venons d'obtenir. Chacun sera libre de son choix mais devra assumer ses responsabilités.

2 – Développement du partenariat

Nous avons eu le plaisir de signer convention avec de « nouveaux » « partenaires » dans un souci permanent de bien-être et d'avantages à proposer à nos licenciés.

- VTF
- Blue green
- Welcomsport

3 – Recherche de nouvelles activités – Manifestations – Prestations.

- Championnat de France de golf
- WE féminin
- WE golf...

4 – Aide et conseils aux comités départementaux

5 – La maîtrise de notre budget et la constitution d'un fonds associatif.

Nous sommes sur la bonne voie comme en témoignera la présentation du bilan financier.

6 – Le respect des objectifs partagés avec le MJS :

3 actions ont été retenues :

- **Promotion du sport pour le plus grand nombre**
- **Formations**
- **Promotion des APS comme facteur de santé en direction des séniors.**

Pour une subvention en baisse constante : 25 000 € en 2014... 22 500 € en 2015

Les **difficultés du bénévolat**, les **réductions des subventions**, la **crise économique** et le **coût croissant de la pratique sportive** sont autant de facteurs qui pourraient encore hypothéquer l'avenir de notre fédération.

Au-delà de son adaptation aux **réglementations fiscales, sociales**, aux règles de **conformité** et de **sécurité**, la fédération et ses organes déconcentrés doivent gérer leur budget, leurs ressources financières, leurs investissements et le recrutement de leurs salariés permanents ou intervenants quand il le faut.

Le renouvellement des **dirigeants** et leur formation deviennent des éléments indispensables pour l'avenir de notre organisation. J'en profiterai pour saluer et remercier tous ceux et toutes celles qui, sur le terrain, chaque jour, se dépensent sans compter pour assurer le fonctionnement de nos structures qu'ils soient salariés ou bénévoles.

Depuis longtemps déjà, des **besoins nouveaux** ont vu le jour pour la pratique régulière d'une activité sportive assurant équilibre et santé de nos licenciés.

Mais le temps est révolu où l'on pouvait, sans condition,

- pratiquer n'importe quelle activité
- ou organiser des sorties et voyages

Les **codes du sport** et du **tourisme** sont passés par là.

Le temps est révolu où les aides financières (CNDS, Fédération, instances départementales ou régionales) permettaient d'alimenter, sans grande difficulté, les budgets des comités départementaux.

Ces évolutions touchent autant la fédération que ses organes déconcentrés

- Baisse MJS
- Baisse CNDS

Il faut donc maintenant que les bénéficiaires de ces activités de loisir, contribuent, plus qu'avant, financièrement, à leur mise en œuvre... C'est ce qu'on appelle une « **cotisation** » qui vient s'ajouter au coût de la **licence** pour constituer une **adhésion**.

En guise de conclusion, je ne ferai que reprendre ce que vous avez pu lire dans l'édito qui figure dans l'imprimé licence de cette saison, à savoir :

Le bénévolat et la **solidarité** sont les 2 principales chevilles ouvrières qui permettent à une association de se développer, d'amorcer des changements pour se moderniser et rester en adéquation avec une société en perpétuelle mutation tout en préservant ce qui fait sa spécificité.

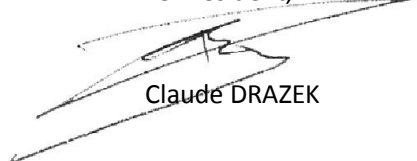
Que nous soyons sportifs de compétition ou de loisir, amateurs de stages ou de séjours, responsables d'une activité ou d'un comité départemental, nos goûts, nos expériences, nos compétences sont source d'enrichissement collectif. Ne nous en privons pas et n'hésitons pas à nous engager, discuter, échanger, contester, proposer dès que nous le jugeons nécessaire, toujours animés du souci de mieux nous connaître et d'améliorer l'association dans laquelle on évolue.

Notre objectif majeur est double : avoir des licenciés « en pleine forme » qui prennent du plaisir dans une fédération en « bonne santé »

Je vous remercie

- d'une part, de participer à la vie démocratique
- d'autre part, de l'intérêt que vous portez au bon fonctionnement de votre fédération... dont la devise est et restera SPORT – AMITIE – DETENTE.

Le Président,



Claude DRAZEK

RAPPORT D'ACTIVITÉS par la Secrétaire Générale, Adèle PAGAN

1 - GÉNÉRALITÉS

➤ LES AGRÉMENTS

Désormais la 2FOPEN-JS possède trois agréments : Jeunesse et Sports, Education Populaire et l'immatriculation tourisme depuis janvier 2015.

➤ LICENCES

La Fédération a clôturé l'année sportive 2013-2014 avec 9382 licenciés contre 8820 l'année précédente, ce qui représente une progression de 6,37 % par rapport à la saison 2012-2013.

Le graphique des âges se passera de commentaires quant à la tranche la plus représentée.

Les 9382 licenciés se répartissent entre 5876 retraités MGEN et 3506 actifs

La progression des effectifs s'est donc poursuivie sachant que cette dynamique doit se pérenniser pour l'avenir. Il n'en demeure pas moins que notre préoccupation doit rester l'augmentation de nos licenciés actifs.

A noter que ces effectifs se répartissent en :

- 57 % Femmes et 43 % hommes
- 63 % MGEN et 37 % actifs

51 comités répartis comme suit :

- 1 à 50 licenciés : 17 comités
- 51 à 100 licenciés : 6
- 100 à 150 : 5
- 151 à 200 : 3
- 201 à 300 : 10
- + de 300 : 10
- 7 en « sommeil »

Pour info au 1^{er} mars 2015 : 8941 licences pour 7981 l'an dernier à la même date. Et 4 créations : 23 – 35 – 74 – et 04

➤ **LES INSTANCES NATIONALES :**

Sur l'année 2013/2014

1/ le Bureau Fédéral, composé de 10 membres, s'est réuni les 19 septembre 2013, 30 janvier et 17 mai 2014

2/ le Comité Directeur, composé de 23 membres, s'est réuni quatre fois 20 novembre 2013, 19 février, 18 mars et 27 juin 2014

Ces bénévoles travaillent en étroite collaboration avec l'équipe administrative :

- Christèle DERRE (Responsable administrative et financière) en poste depuis février 2012
- Nadège SIROTE (Comptabilité, Communication Développement) en poste depuis le 13 août 2012
- Anne PORCHER évolution du poste à mi-temps de secrétaire en contrat aidé depuis le 1^{er} mars 2012 vers un poste 24h en contrat aidé 20h.

Cette équipe mise en place en 2012 a permis, grâce à son professionnalisme et ses compétences, de faire fonctionner la fédération en allégeant considérablement les tâches sous lesquelles croulaient les bénévoles.

Les restrictions budgétaires, les impératifs administratifs, l'augmentation des licenciés, les nombreuses sollicitations font que la somme de travail qui incombe à la fédération, donc aux bénévoles et aux salariées, est de plus en plus importante.

3/ Les commissions se sont réunies :

- 4 sept à Parçay-Meslay : commission Communication et Développement
- 18 septembre à Paris (siège MGEN) : commission Stages-Formation et commission Manifestations et stages sportifs

➤ **AIDES ET CONVENTIONS en direction des comités départementaux :**

Versement des Conventions Sport Entreprises (Golf et Tennis) et Sport Loisir aux Comités qui avaient fait parvenir leur dossier avec les justificatifs. Ces aides sont prises sur nos fonds propres et sont revues à la baisse : **17 760 €** (18 430 € en 2013)

Versement de la rétrocession sur licence de 6 € par licencié actif et 9 € pour les retraités MGEN, total reversé par la fédération à ses organes déconcentrés : **69 348 €**.

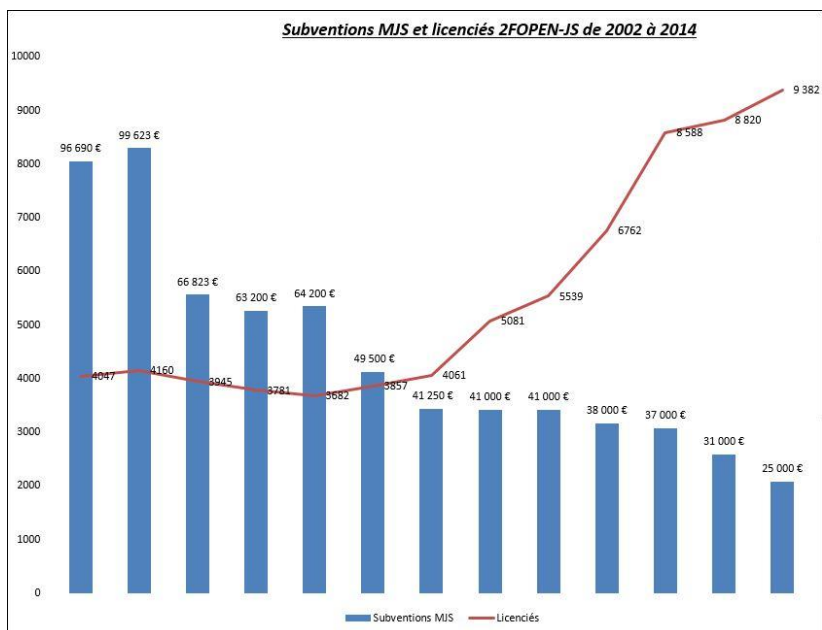
2 - RELATIONS AVEC PARTENAIRES ET INSTITUTIONS

➤ **MINISTÈRE de la JEUNESSE et des SPORTS :**

Rappel : une rencontre avec la Direction des Sports chargée des Fédérations Multisports avait eu lieu le 5/12/13 pour négociation de la Convention pluriannuelle 2014-2017.

La subvention de 31 000 € accordée en 2013 a été ramenée à 25 000 € pour 2014.

A noter que cette subvention continue de décroître comme le montre le graphique ci-dessous :



Rappel des objectifs :

1. Accroître la pratique sportive (indicateur : nombre de manifestations organisées concernant un public intergénérationnel)
2. Développer les compétences des ressources humaines de la fédération (indicateur : nombre de journées stagiaires bénévoles)
3. Développer la pratique des seniors dans une perspective de santé (indicateurs : nombre de licenciés seniors)

Le 1^{er} avril 2014 nous étions présents au colloque MJS à Paris sur le thème « Activités physiques et sportives : un enjeu pour la santé ». Intéressant de noter qu'à ce colloque il a été émis l'idée de considérer les activités sportives et physiques comme une thérapie au même titre que tout acte médical et pourrait bénéficier d'une prise en charge. C'est un sujet qui revient à l'ordre du jour dans les déclarations de nos politiques.

➤ **MAIF :**

Remerciements pour la prise en charge juridique du dossier photocopieur.
 Le procès s'est soldé par un échec. Sans doute la lutte du pot de fer contre le pot de terre.
 Par jugement du 10 juillet 2014, la 2FOPEN-JS a été condamnée par le Tribunal de commerce de Paris à payer 2500 € à BNP Paribas. Le photocopieur, dont la restitution demandée a été rejetée, a été remis à une œuvre caritative.

Nous avons rencontré un élu national (Christian PONSOLLE) à Paris le 15 janvier pour renégocier notre convention de partenariat.

La subvention de 7500 € a été reconduite pour une année.
 Une insertion d'articles dans les publications nationales et un partenariat sur manifestations sportives ne sont pas possibles. A noter cependant que, localement, il est possible de trouver des accords pour mutualiser les moyens d'information et organiser des manifestations en commun.
 Notre demande d'aide à la formation aux premiers secours est restée sans suite.

➤ **CASDEN :**

Rencontre le 27 septembre 2013 à Noisiel avec Philippe MICLOT pour renégocier notre convention et envisager de nouveaux accords. Reconduction de la subvention à hauteur de 5 000 €.
 Elle a mis à notre disposition son service publication / communication pour la mise en forme de flyers et plaquettes.
 Son réseau de correspondants n'a pas pu être exploité en 2013/2014. C'est chose faite pour la présente année mais on en parlera à la prochaine AG.

➤ **MGEN :**

- 35 conventions ont été signées dont 4 en 2013/2014 et permettant la création de 3 comités départementaux uniquement constitués de retraités MGEN. Pour info : 4 signées en 2014 et plus d'une dizaine de sollicitations à ce jour.
- La MGEN reste notre plus important partenaire. La convention pour une subvention de 10 000€ a été reconduite.
- Avec Rose SAILLARD, alertés par le fait que nos collègues des clubs de retraités se déplacent beaucoup, organisent de nombreux voyages, nous avons reconnu nécessaire d'avoir recours à l'immatriculation tourisme pour être dans la légalité. Ce projet commun a fait l'objet de nombreux échanges et séances de travail.

3 conditions à remplir : avoir une assurance RCP, justifier un fond de garanti (placement minimum 30 000€) et recruter un professionnel du tourisme.

A partir d'avril et avec l'aide du service DRH de la MGEN nous avons suivi tout le processus de recrutement depuis l'appel à candidature jusqu'au recrutement de l'actuelle nouvelle salariée. Une convention, distincte de la première, a été signée le **24 juin 2014** avec la MGEN qui contribue à ce recrutement à hauteur de 2 fois 40 000€, ce qui représente 2 années de salaire chargés.

Les réunions décentralisées n'ont pas été mises au point, faute d'avoir des demandes de comités départementaux groupés. Par contre, des déplacements d'élus et salariés ont été programmés. Le 13 juin, deux élus + deux salariées se sont rendus à Rennes pour la création du CD 35 (Ile et Vilaine). Ils se poursuivront courant 2014/2015 vers les départements qui l'auront demandé spontanément, vers ceux qui manifestent des dysfonctionnements ou des difficultés, pour l'aide à la création d'un comité départemental et pour les formations de dirigeants associatifs.

➤ **ESPER (Economie Solidaire pour l'Ecole de la République)**

La 2FOPEN en est membre depuis le 1^o janvier 2012. Le Président et moi-même étions présents à l'AG le 9 avril 2014 à Paris.

Comme l'an dernier nous avons partagé l'espace réservé au « Village de l'ESPER » au Salon de l'Education.

En résumé :

- MJS : subvention revue à la baisse chaque année, avec des priorités et des objectifs difficilement transposables à notre fédération, avec des sollicitations et des contraintes administratives tout au long de l'année de plus en plus strictes et pesantes.
- MAIF = Procès photocopieur, aide financière sur ce dossier
- CASDEN = Subvention et collaboration pour diffusion de notre communication
- MGEN = Convention Clubs de retraités + nouvelle convention pour l'agrément Tourisme
- ESPER = organisme fédérateur de contacts

Le fonctionnement des comités départementaux, les négociations pour l'obtention de partenariats et subventions, les relations avec nos partenaires, représente un calendrier chargé de déplacements, rencontres et séances de travail.

Nous n'avons pas tenu compte de tous les déplacements et journées de travail à la fédération, ni de ceux quasi hebdomadaires d'un élu du 37.

3 - STAGES ET MANIFESTATIONS

1) LES FORMATIONS

• RESPONSABLES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS DÉPARTEMENTAUX

Plusieurs réunions se sont tenues cette saison, le 18 mars 2014 à Parçay Meslay formation / information sur les nouvelles orientations

• STAGES FORMATION ACCOMPAGNATEURS MONTAGNE/RANDONNEES PEDESTRES

Plusieurs formations ont eu lieu cette saison : 5 et 6 avril 2014 à Auch (32), 17 et 18 mai 2014 à Nice (06), permettant ainsi à de nouveaux licenciés d'encadrer leur groupe dans les meilleures conditions. Les efforts de la fédération seront encore soutenus l'année prochaine, plusieurs dates sont déjà réservées. A noter également le souhait pour certains stagiaires de progresser en passant le niveau 2 de formation et accéder à l'utilisation de GPS.

- **STAGE RECYCLAGE ACCOMPAGNATEURS de SKI**

Du 30 octobre au 03 novembre 2013 aux 2 Alpes – 11 stagiaire + 1 accompagnatrice + 1BE

- **STAGE ANIMATEUR DE GOLF**

Les 21 et 22 octobre dans le Loiret – 8 participants + 1 formateur

2) LES MANIFESTATIONS SPORTIVES - Saison 2013-2014

Stage de ski à Longefoy : du 1^{er} au 8 mars 2014 : 127 participants + 7 encadrants

Week-end féminin à St Jean de Monts du 20 au 22 juin 2014 : 13 participants,

Stages organisés par nos Comités départementaux :

- Tignes – ski alpin : du 11 au 18 janvier (CD 69)
- Châtel – ski alpin : du 15 au 22 mars 2013 (Ligue Ile de France)
- Méribel – 6 au 13 avril – Stage ski (CD 69)
- Hardelet (Pas de calais – 62) : du 27 avril au 3 mai – Semaine de golf (CD 49)
- Séjour golfique en Anjou : du 7 au 11 juillet (CD 49)

Tous n'ont pas été cités faute d'avoir été communiqués ou confirmés au siège.

3) LES MANIFESTATIONS FÉDÉRALES

- **Challenges nationaux**

Les Challenges étaient prévus comme tous les ans. Tout avait été prévu, négocié, de l'hébergement aux rencontres en passant par la restauration et les moments festifs sur le site de Bombannes à Carcans, propriété de l'ONF.

Mais, en décembre nous avons été informés du non renouvellement du bail de gestion confié à la Ligue de l'Enseignement, notre interlocuteur. Les dispositions prises devenaient caduques.

Il était trop tard pour avoir un autre endroit permettant d'héberger 300 personnes et prévoir les sites sportifs.

Décision a été prise, et entérinée en bureau fédéral, d'organiser les Challenges uniquement pour les golfeurs dans la région bordelaise : 130 participants, hébergement à l'Hôtel Campanile de Bordeaux Lac, golfs de Bordeaux Lac et Margaux.

4 - PARTENARIATS

GOLF O MAX

Toujours la possibilité, pour nos licenciés golfeurs, d'acheter, à prix négocié, le carnet de réductions valable dans plus de 400 golfs en France.

BLUE GREEN

Continuité du partenariat permettant à nos licenciés golfeurs d'obtenir des remises sur leurs abonnements, cours, green-fees, organisations départementales sur tout le réseau de golfs Blue green.

WELCOME SPORT

Nouveau partenariat mis en place cette année dans le but d'obtenir d'une part des réductions hôtelières pour nos licenciés et sur présentation de leur licence et d'autre part, un reversement financier pour la fédération, selon la participation des licenciés au sein des hôtels Campanile, Kyriad et Kyriad Prestige.

VTF

Nouveau partenariat également mise en place afin de satisfaire nos licenciés, leur permettant d'obtenir des réductions sur les séjours en France et à l'étranger, en individuel ou en groupe.

5 - INFORMATION - COMMUNICATION

➤ VIA LE NET

Newsletter fédérale / Site / Intranet / Facebook / Flyers

Il a été proposé à tous les comités départementaux de fabriquer la maquette de leurs activités pour qu'ils puissent l'utiliser dès la rentrée 2014-2015. 15 comités ont envoyé les informations qu'ils voulaient voir figurer sur leurs flyers et ont obtenu la maquette faite par la responsable de la communication de la fédération.

➤ SALONS

- Salon de l'Éducation du 21 au 24 nov. Ce salon n'est pas important, pour nous, au niveau du public qui le visite (jeunes en recherche d'orientation, familles, classes) mais très riche en rencontres et relations avec des organismes amis.
- Congrès AGEEM à Pau du 02 au 04 juillet 2014. Présence de moi-même et de quelques bénévoles.


Adèle PAGAN
Secrétaire Générale de la 2FOPEN-JS

VOTE RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS

POUR : 8 846
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.

BILAN FINANCIER 2014

Point financier présenté par Sylvain Piederriere Trésorier, assisté de Madame Valérie Rochard, notre expert-comptable (cabinet IN EXTENSO).

Pour la 2^e année consécutive, l'exercice comptable 2014 (1^{er} janvier au 31 décembre) tient compte du réajustement des licences et assurances sur celles-ci (saison sportive par rapport à l'année civile (4/12^e)).

Le « plan de redressement » engagé lors de cet exercice a porté ses fruits comme le montre le résultat de l'exercice 2014 qui est positif **avec un excédent de 42.749,05 €**.

Grâce à ce résultat, les fonds associatifs de notre fédération sont à nouveau positifs de **20.820,05€** (contre -21.929 € au 31.12.2013) ce qui est encourageant et il faut encore qu'il augmente car il est reflet de la bonne santé financière de notre fédération.

Nous devons consolider ce résultat de manière à rendre pérennes les finances de la 2FOPEN-JS. Nos besoins sont essentiellement en fonctionnement d'exploitation, n'ayant pratiquement aucune immobilisation.

Cette année encore nous vous soumettrons au vote une hausse de la licence.

Madame Rochard (expert-comptable In Extenso) souligne l'efficacité des efforts réalisés et précise qu'il faut les maintenir pour arriver aux objectifs que nous nous sommes fixés.

Résultat de l'exercice 2014 : + 42 749,05€

VOTE BILAN FINANCIER 2014

**POUR : 8 846
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

Le bilan financier 2014 est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

Lors de l'établissement du budget prévisionnel 2015 nous comptons sur une augmentation du nombre de licenciés (+1000 sur l'exercice 2015) qui aura une répercussion sur les charges en assurances MAIF.

Nous avons pris en compte l'augmentation de la masse salariale suite à la création du poste de la chargée de développement des séjours sportifs et touristiques.

Vous noterez également un montant de 20.000 € au titre de la garantie financière tourisme. Atout France nous demande d'avoir une réserve financière en adéquation avec le chiffre d'affaires généré par le poste tourisme. Nous avons déjà mis 30.000 € lors de l'exercice précédent sur un compte bloqué à cet effet.

Nous avons intégré une nouvelle activité sportive pour 2015 : le championnat de France de golf
Les conventions avec nos partenaires (MAIF, CASDEN et MGEN) sont reconduites avec les mêmes montants qu'en 2014.

Les frais de fonctionnement, comme les années précédentes, ont été évalués en fonction des dépenses avec ajustement poste par poste en fonction des réalités constatées.

Le budget prévisionnel 2015 a été fait conformément aux réformes prévues par la Fédération et doit être suffisant dans la mesure où la gestion sera conforme aux souhaits exprimés.

VOTE BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

**POUR : 7 289
CONTRE : 1 518
ABSTENTIONS : 39**

Le vote sur le budget prévisionnel 2015 est adopté.

POSTES A POURVOIR AU COMITE DIRECTEUR

Deux postes étaient à pourvoir au Comité Directeur National, une seule candidature a été envoyée au siège, celle de M. Alain BRISSE. Monsieur Pierre JALADE s'est proposé lors de l'Assemblée générale. Les deux candidatures ont été mises au vote.

VOTE SUR LES CANDIDATURES AU COMITÉ DIRECTEUR

**POUR : 8846
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Les candidatures de Messieurs Brisse et Jalade au Comité Directeur sont adoptées à l'unanimité.

LICENCES SAISON SPORTIVE 2015-2016

Une nouvelle tarification des licences sera mise en place pour la saison sportive 2015-2016 avec majoration **de 1 euro**.

VOTE SUR LA TARIFICATION DES LICENCES 2015-2016 : avec augmentation de 1€ / personne

POUR : 8 302

CONTRE : 209

ABSTENTIONS : 335

L'augmentation de 1€ pour chaque tarif de licences 2015-2016 est adoptée.

L'assurance IDC (indemnité Dommages Corporels) est soumise aux votes pour l'inclure dans le coût des licences.

VOTE SUR L'IDC INCLUSE DANS LA TARIFICATION DES LICENCES 2015-2016 :

POUR : 7 999

CONTRE : 209

ABSTENTIONS : 638

Le tarif des licences 2015-2016 incluant l'IDC de base est adopté.

MANIFESTATIONS A VENIR

➤ **STAGES DECENTRALISÉS**

Des formations décentralisées pour les responsables de comités départementaux sont prévues à Châteauroux et Parçay-Meslay pour 2015, d'autres pourraient être mises en place.

Plusieurs stages de formation Accompagnateur Sorties en randonnées sont déjà programmés pour le 1^{er} semestre 2015

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, Claude DRAZEK remercie toutes les personnes présentes, se félicite de la bonne tenue de l'Assemblée Générale avec une appréciation particulière quant à la richesse des échanges.

La séance est levée à 16 h.

Le Président,



Claude DRAZEK

La Secrétaire Générale,



Adèle PAGAN